Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

BNY MELLON
INVESTMENT MANAGEMENT

BNY MELLON LONG-TERM GLOBAL EQUITY FUND

PART CHF W (HEDGED) (ISIN: IE00BB7N4D97)
UN COMPARTIMENT DE BNY MELLON GLOBAL FUNDS, PLC
CE COMPARTIMENT EST GÉRÉ PAR BNY MELLON GLOBAL MANAGEMENT LIMITED

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

Générer une hausse du capital à long terme en investissant principalement (c'est-à-dire au moins les trois quarts des actifs du Fonds) dans un portefeuille d'actions et de titres liés à des actions de sociétés du monde entier.

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le Fonds :

- investira n'importe où dans le monde ;
- investira dans des actions de sociétés et instruments similaires ;
- jouira d'une totale liberté pour investir sans se référer à un quelconque indice ou valeur de référence ; et
- plafonnera ses participations dans d'autres organismes de placement collectif à 10 %.

Le Fonds peut :

- investir dans les marchés émergents ; et
- utiliser des produits dérivés (c'est-à-dire des instruments financiers dont la valeur dérive d'autres actifs) dans un but de réduction des risques ou des coûts ou afin de générer une plus-value de capital ou un revenu.

Traitement des revenus : les revenus nets tirés des investissements seront conservés par le Fonds et reflétés dans la valeur de vos actions.

Passation des ordres : les ordres d'achat et de vente de parts du fonds peuvent être donnés tous les jours ouvrés entre 9h00 et 17h00 (heure d'Irlande). Les ordres reçus avant 12h00 seront exécutés au cours coté le jour même. L'investissement initial minimal pour cette catégorie de parts est de CHF 15.000.000.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

Risque plus faible
Rendement potentiellement plus faible

Risque plus élevé
Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	**5**	6	7

Nous avons déterminé la catégorie de risque et de rendement telle qu'elle est indiquée ci-dessus en appliquant une méthode de calcul conçue à partir des règles de l'UE. Il est fondé sur l'évolution historique à la hausse et à la baisse de la valeur des actifs du fonds (c'est-à-dire la volatilité). La catégorie de risque et de rendement associée à ce fonds n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps. Même la catégorie la plus faible 1 n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Ce Fonds appartient à la catégorie 5 parce que sa valeur historique présente une volatilité de volatilité modérément élevée . Avec un Fonds de la catégorie 5, vous avez un risque de modérément élevé de perdre de l'argent, mais votre chance d'en gagner est de modérément élevée .

L'INDICATEUR DE RISQUE ET DE RENDEMENT PEUT NE PAS PRENDRE PLEINEMENT EN CONSIDÉRATION LES RISQUES CI-APRÈS :

- **Risque lié à la performance/l'objectif :** La réalisation par le fonds de son objectif d'investissement n'est en aucun cas garantie.
- **Risque de change :** Le fonds investit sur des marchés internationaux, ce qui implique que la valeur des actifs du fonds est susceptible d'être affectée par la fluctuation des taux de change.
- **Risque lié aux produits dérivés :** Les produits dérivés sont extrêmement sensibles aux changements de valeur de l'actif dont leur valeur découle. Une légère évolution de la valeur de l'actif sous-jacent peut déclencher une fluctuation plus significative de celle du produit dérivé, ce qui peut accroître le volume des pertes et des bénéfices, entraînant une fluctuation de la valeur de votre investissement. Lorsqu'il utilise des produits dérivés, le Fonds peut perdre beaucoup plus que le montant qu'il y a investi.
- **Risque lié aux marchés émergents :** Les marchés émergents comportent des risques supplémentaires liés à un moindre développement des pratiques de marché.
- **Risque de couverture de la catégorie de parts :** Cette catégorie de parts recourt à des techniques qui permettent de limiter l'impact de la fluctuation des taux de change entre la devise de la catégorie de parts et la devise de référence du fonds. Il est possible que ces techniques ne permettent pas d'éliminer intégralement tout risque de change.
- **Risque de contrepartie :** L'insolvabilité d'une institution qui fournit des services tels que la conservation d'actifs ou agissant comme une contrepartie par rapport aux produits dérivés ou à d'autres arrangements contractuels peut exposer le Fonds à des pertes financières.

Une description exhaustive des facteurs de risque figure dans le Prospectus à la section intitulée « Facteurs de risque ».

FRAIS

Les frais couvrent les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

FRAIS PONCTUELS PRÉLEVÉS AVANT OU APRÈS INVESTISSEMENT

Frais d'entrée	5,00 %
Frais de sortie	Aucun

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

FRAIS PRÉLEVÉS PAR LE FONDS SUR UNE ANNÉE

Frais courants	0,84 %

FRAIS PRÉLEVÉS PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES

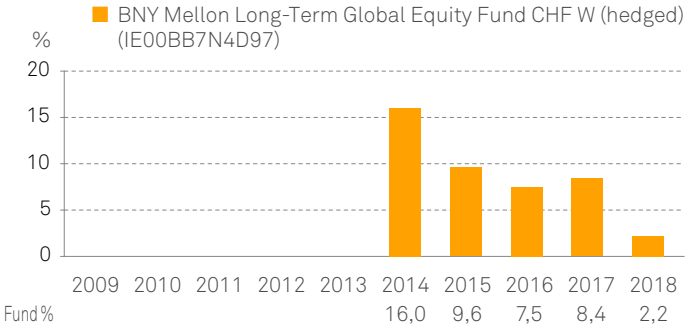
Commission de performance	Aucun

Les frais d'entrée communiqués sont des maximums, mais il se peut que vous payiez moins. Pour connaître le niveau réel des frais d'entrée, adressez-vous à votre conseiller ou au distributeur financier.

Le montant des frais courants se fonde sur les frais calculés au 31 décembre 2018. Ce chiffre peut varier d'une année à l'autre. Il ne comprend pas les commissions de performance et le coût des opérations de portefeuille, sauf dans le cas où des frais d'entrée/de sortie sont acquittés lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre fonds de placement.

La rubrique « Commissions et frais » du Prospectus contient des informations supplémentaires sur les frais.

PERFORMANCES PASSÉES



Le diagramme inclut tous les frais à l'exception des frais d'entrée.

Date de lancement du fonds - 4 avril 2008.

Date de lancement de la catégorie de parts - 20 juin 2013.

La performance de cette catégorie de parts est calculée en franc suisse.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

INFORMATIONS PRATIQUES

Documents : Le fonds est un compartiment (partie) de BNY Mellon Global Funds, plc (« BNY MGF »), une structure faîtière composée de différents compartiments. Le présent document est spécifique au Fonds et à la catégorie d'actions mentionnés au début du présent document. Une copie du Prospectus et des rapports annuel et semestriel préparés pour la structure faîtière peut être obtenue gratuitement à l'adresse www.bnymellonim.com ou auprès de BNY Mellon Fund Services (Ireland) Designated Activity Company, One Dockland Central, Guild Street, IFSC, Dublin 1, Irlande. Ces documents sont disponibles en anglais, en français, en allemand, en italien, en espagnol et en portugais.

Prix de l'action : le prix de l'action le plus récent et d'autres informations, notamment les modalités de l'achat et de la vente d'actions, sont disponibles sur le site internet et à l'adresse mentionnés ci-dessus. D'autres catégories de parts sont proposées par le fonds comme exposé dans le Prospectus.

Conversion : Les investisseurs peuvent échanger des actions du fonds contre des actions d'autres compartiments de BNY MGF à condition qu'elles remplissent les critères applicables à l'investissement dans d'autres compartiments. La rubrique « Échange et/ou conversion volontaire d'actions » du Prospectus contient des informations supplémentaires sur les échanges.

Statut juridique : Les actifs du fonds sont ségrégués des autres compartiments de BNY MGF et ne peuvent pas être utilisés pour acquitter les passifs ou régler les réclamations de tout autre compartiment.

Avertissement : La responsabilité de BNY Mellon Global Funds, plc ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus du fonds.

Dépositaire : BNY Mellon Trust Company (Ireland) Limited.

Fiscalité : la législation fiscale du pays dans lequel le fonds est domicilié peut affecter votre situation fiscale personnelle. Pour des renseignements plus complets, veuillez consulter un conseiller fiscal.

Politique de rémunération : Une description détaillée de la politique de rémunération actualisée de BNY Mellon Global Management Limited, y compris, notamment, une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés et l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et des avantages, est disponible à l'adresse www.bnymellonim.com. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur demande.

Ce fonds est agréé en Irlande et réglementé par la Central Bank of Ireland. BNY Mellon Global Management Limited est agréé en Irlande et réglementé par la Central Bank of Ireland. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 8 février 2019.